

## La lutte contre Daech d'un point de vue français

### Le jihad français<sup>1</sup>

Les premières opérations de police réalisées en France contre des islamistes radicaux sunnites ont eu lieu au printemps 1992, quelques mois après le début de guerre civile algérienne. Elles concernaient alors des cellules soupçonnées de soutenir les maquis du Groupe islamique armé (GIA) et de l'Armée islamique du salut (AIS), le bras armé du Front islamique du salut (FIS). Conscients d'une menace croissante mais pas encore prioritaire, les services de sécurité intensifièrent leur pression sur ces réseaux logistiques suite à l'assassinat de citoyens français en Algérie. L'affaire du détournement de l'Airbus d'Air France, au mois de décembre 1994, constitua à cet égard la première importation violente du terrorisme islamiste algérien en France, et il fallut attendre la campagne d'attentats de l'été et de l'automne 1995 pour que la menace terroriste représentée par les groupes jihadistes algériens soit définitivement intégrée par les responsables français.

#### *Aux sources du jihad*

Déconnectée, d'un strict point de vue opérationnel, de la mouvance jihadiste mondiale en cours d'émergence, cette menace fut initialement perçue comme une nouvelle illustration d'une loi historique qui veut que la France, pays d'accueil aux liens étroits avec le Moyen-Orient et le Maghreb, soit le réceptacle régulier des crises qui s'y déroulent, voire une arène où l'on règle ses comptes. Les démantèlements de réseaux et l'apparition des premières filières de volontaires<sup>ii</sup> français ou en provenance de France vers des zones de crise pour y combattre (Tchéchénie, Afghanistan), s'y entraîner (Afghanistan, Pakistan, Yémen), voire y achever un processus de radicalisation (Syrie, Égypte, Yémen), permirent de confirmer que les réseaux terroristes liés au

GIA en France étaient révélateurs d'un phénomène plus profond. Dès 1998, la présence en France, en Suède, au Royaume-Uni, en Belgique et en Allemagne de réseaux jihadistes déconnectés du GIA et proches d'Al-Qaïda signalait ainsi que le jihad algérien, sans doute déclencheur, avait laissé place à des motivations plus complexes.

Observant le phénomène de loin, les services américains estimaient ainsi que la mouvance jihadiste active en France était d'abord la manifestation d'une crise postcoloniale liée aux difficultés économiques, sociales et politiques des anciennes possessions de Paris au Maghreb. Cette analyse, qui ne manquait pas de pertinence<sup>iii</sup>, postulait cependant que les jihadistes français ou présents en France n'étaient tentés par l'action violente qu'en raison de la situation dans leur pays d'origine. À cette première théorie vint rapidement s'ajouter une grille de lecture plus traditionnelle. Elle postulait que les jihadistes français étaient dans leur écrasante majorité des déclassés, en échec scolaire, exclus du marché du travail, et entrés en résistance contre un système en panne. Cette grille d'analyse, tentante, se tenait cependant soigneusement à l'écart de questions pas moins importantes, comme celle du projet politique des jihadistes, leurs ressorts identitaires ou leurs motivations politiques et religieuses<sup>iv</sup>.

Dès 2000 et le projet d'attentat avorté d'attentat contre le marché de Noël et la cathédrale de Strasbourg, il devint ainsi évident que les jihadistes francophones, certes initialement mobilisés par le jihad algérien, avaient intégré la mouvance internationaliste et inscraient leur combat dans la lutte mondiale entre Al-Qaïda et les États occidentaux et leurs alliés. Ce constat, établi au sein de différents services de renseignement et de sécurité, mettait à mal la seule explication socio-économique – celle-ci étant, de toute façon, contredite par les dossiers judiciaires.

#### *Révolte ponctuelle ou crise structurelle ?*

L'affaire Beghal, à la fin de l'été 2001, confirma que la mouvance jihadiste française, complexe, protéiforme, comptait dans ses rangs aussi bien de jeunes hommes à la li-

<sup>1</sup> Cet article a été initialement publié dans la revue « Panorama Insights into Asian and European Affairs » (02/2016). La version anglaise est disponible sous le lien suivant : <http://www.kas.de/politikdialog-asien/en/publications/46739/>.

Konrad-Adenauer-Stiftung e.V.

BÜRO FRANKREICH

YVES TROTIGNON

Novembre 2016

[www.kas.de](http://www.kas.de)

mite de la délinquance que des individus déjà insérés dans le monde du travail, de nouvelles recrues comme des vétérans. La scène jihadiste française, qui mêlait des personnalités issues de quartiers difficiles comme des petits-bourgeois, présentait une complexité identique à celle du Royaume-Uni, d'Allemagne ou d'Italie et défaisait les explications par trop simplistes avancées par quelques observateurs. Son organisation, clanique, aux ramifications internationales multiples<sup>v</sup>, ne différait pas, par ailleurs, de ce qui était vu au Maghreb ou en Asie du Sud-Est.

L'apparition des filières de volontaires vers l'Irak, à la suite de l'invasion du pays par les États-Unis et leurs alliés, au mois de mars 2003, donna, en France comme ailleurs, un nouvel élan à la mouvance jihadiste. De nouveaux convertis à la cause y retrouvèrent des anciens du GIA ou du GSPC, parfois à peine sortis de prison, et la thèse initiale de tensions postcoloniales parut s'éloigner encore un peu. Elle avait sans doute eu sa pertinence au début des années 1990, mais elle ne répondait plus, dix ans plus tard, à toutes les interrogations, alors qu'on comptait de plus en plus de jihadistes déconnectés des réalités de l'Algérie ou d'autres anciennes colonies françaises. De même, les explications socio-économiques, si elles ne doivent jamais être écartées, ne répondaient pas aux questions posées par le développement de ces réseaux.

Si les réseaux du GIA ou de l' AIS, au milieu des années 1990, le caractère mouvant et parfois illisible qui caractérise le jihad, ils avaient néanmoins une forme de structuration opérationnelle. Surtout, ils avaient des objectifs clairement définis (alimenter les maquis, faire entrer ou sortir des combattants, commettre éventuellement des attentats en ce qui concerne le GIA) qui permettaient d'anticiper une partie de leurs actions. L'impasse dans laquelle se trouvèrent les groupes algériens à partir de 1997 laissa des dizaines de sympathisants sans but immédiat. L'Europe, et en particulier la France (frappée en 1995 puis en 1996), devinrent ainsi progressivement des zones de repli pour ces groupes, alors que la puissance d'Al-Qaida grandissait dans la zone pakistano-afghane, à l'ombre des talibans. Des centaines de militants favorables au jihad, sans affiliation précise, restèrent dans la mouvance en attendant de nouveaux *leaders*.

À partir de 1999, il devint manifeste que l'Europe était en train de changer de statut, passant de zone refuge à théâtre d'opérations. Dès 2000, le Londonistan<sup>vi</sup> se vida au profit de l'émirat taleb, et la menace terroriste se fit plus pressante. Les réseaux implantés en Europe occidentale, de plus en plus attirés et soutenus par Al-Qaida, semblaient désormais inscrire leurs actions dans une lutte plus globale. Le passage à un véritable jihad mondial, après les attentats de

septembre 2001, provoqua l'adhésion d'individus qu'il était difficile de lier à des conflits précis et qui étaient manifestement animés par des motivations plus vastes, moins aisément attribuables à tel ou tel conflit.

Ce changement suscita un regain d'intérêt pour l'étude du processus de radicalisation. Les attentats de Madrid (mars 2004) puis l'assassinat du cinéaste Theo Van Gogh à Amsterdam (novembre 2004) firent de cette question un élément central des politiques de lutte contre le terrorisme. Partout en Europe, les responsables sécuritaires tentèrent de comprendre les racines d'un processus qui avait transformé des centaines sinon des milliers de personnes en membres d'un jihad mondial de plus en plus menaçant.

#### *Un défi intérieur majeur pour la France*

La question est centrale pour les autorités françaises. En effet, la France est engagée depuis plus de vingt ans dans la lutte contre les réseaux jihadistes et compte sur son territoire, parmi ses citoyens comme parmi les résidents étrangers, de plus en plus de jihadistes et de sympathisants de l'islamisme radical sunnite combattant. L'accroissement des moyens (humains, techniques, financiers) des services n'a pas une seule fois depuis le début des années 1990 permis d'obtenir autre chose que de courtes pauses opérationnelles, et jamais le processus de recrutement n'a paru ralentir.

Le déclenchement du jihad syrien<sup>vii</sup>, au printemps 2011, doit dans ce contexte être vu comme une impulsion majeure donnée à la mouvance jihadiste, mais aussi comme le révélateur d'une crise profonde, au Moyen-Orient bien sûr, mais aussi dans les sociétés occidentales. Les milliers de volontaires occidentaux partis combattre dans les rangs d'Al-Qaida puis de l'État islamique<sup>viii</sup> (EI, à l'époque État islamique en Irak et au Levant, EIIL) ne le font ainsi pas pour des raisons économiques, et les explications intuitives avancées par certains – les jihadistes seraient des marginaux, des laissés-pour-compte – ne résistent pas à la réalité. De même, les explications psychologisantes – pathologies, influence supposée de certains jeux vidéo – se sont révélées insuffisantes pour expliquer un phénomène dont l'ampleur renvoie plutôt à une profonde crise des valeurs mêlée de questionnements identitaires.

L'étude des parcours et des motivations des centaines de Français ayant rejoint Al-Qaida puis l'État islamique renvoie, en effet, à des constats douloureux. Loin d'être des fous sanguinaires ou des exclus, la plupart des volontaires sont à la recherche d'un ensemble de valeurs, de règles, de réponses<sup>ix</sup>, et semblent, parfois inconsciemment, être lancés dans une véritable quête de sens. L'EI, évidemment, n'est en aucune façon une expérience mystique ou philosophique,

Konrad-Adenauer-Stiftung e.V.

BÜRO FRANKREICH

YVES TROTIGNON

Novembre 2016

[www.kas.de](http://www.kas.de)

mais il porte un projet qui, qu'on le veuille ou non, séduit au-delà des tensions et des conflits qui l'ont initialement nourri.

L'ampleur du phénomène – plus de 10 000 personnes en France font ainsi l'objet de fiches S en raison de leurs liens plus ou moins étroits avec le jihad – oblige à écarter toute explication simple<sup>x</sup>. Ceux qui affirment que les jihadistes ont simplement intégré une secte ou qui restent sidérés par la violence dont ils font preuve oublient les phénomènes de violence collective pas si anciens (guerre civile en ex-Yougoslavie) et, plus généralement, l'histoire de l'Europe et du monde. Le défi est de taille car le nombre d'individus dangereux en France (environ 2 000) laisse augurer de nouveaux attentats et une menace durable.

Le fait que les jihadistes puissent être porteurs d'un projet politique et social contraire à celui de la République reste un tabou, qui révèle à la fois l'impuissance et l'incompréhension d'une partie des décideurs. À ce sujet, les programmes de déradicalisation, s'ils peuvent ponctuellement convaincre des individus de renoncer à la violence, n'affrontent jamais directement la question posée à la société française, et plus largement aux sociétés occidentales. L'existence d'un véritable jihad français, construit comme dans le Sinaï, en Indonésie ou en Tunisie sur la rencontre entre des crises locales et une lutte mondiale, conduit à craindre de nouvelles violences, et ce pour de nombreuses années, tant que les indispensables actions sécuritaires et militaires ne seront pas accompagnées d'une authentique stratégie, construite à partir de constats pragmatiques – aussi dérangeants soient-ils – de ce que sont l'EI, Al-Qaïda et le jihad.

### **L'État islamique, nouvelle évolution du jihad mondial, nouveau défi sécuritaire**

Objet inédit combinant des phénomènes déjà observés mais jamais associés à cette échelle<sup>xi</sup>, l'EI s'est imposé depuis 2014 comme l'acteur le plus visible et le plus menaçant de la mouvance jihadiste. Combattu par une coalition associant puissances occidentales et États du Moyen-Orient, il apparaît comme une nouvelle étape, majeure, du jihad mondial déclenché par Al-Qaïda au début des années 1990.

#### *L'EI, organisation terroriste et proto-État*

Al-Qaïda, organisation terroriste hébergée par les talibans en Afghanistan entre 1996 et 2001, n'avait jamais exprimé d'ambitions territoriales. Ses projets politiques (combattre les États-Unis et leurs alliés, renverser les régimes moyen-orientaux, restaurer le califat) étaient assez vagues et lointains pour justifier à la fois une lutte de longue haleine et une stratégie mouvante. Ses émanations régionales, en Arabie saoudite, au Yémen ou en Algérie, ne faisaient d'ailleurs, initialement, qu'appliquer locale-

ment cette stratégie sans exprimer de véritable projet de gouvernance<sup>xii</sup>. Sa dernière création, Al-Qaïda dans le sous-continent indien<sup>xiii</sup> (AQIS), est ainsi d'un grand classicisme et apparaît comme un mouvement jihadiste classique, menant une stratégie subversive faite d'assassinats politiques<sup>xiv</sup> et d'opérations ambitieuses<sup>xv</sup>.

L'État islamique, qui fut un temps l'émanation irakienne d'Al-Qaïda<sup>xvi</sup> et qui a eu, dès 2003, une véritable activité insurrectionnelle, se différencie nettement de l'organisation d'Oussama ben Laden par son projet territorial<sup>xvii</sup>. Estimant, en raison de ses succès en Irak contre les troupes gouvernementales et de l'appel d'air historique provoqué par le conflit syrien, qu'il disposait d'une opportunité stratégique unique, l'EI a choisi de s'affranchir des règles en vigueur, tant bien que mal, au sein de la mouvance jihadiste et de se proclamer État. En recréant unilatéralement le califat, qui semblait être un projet inaccessible pour nombre de jihadistes, il s'est imposé comme la principale force du jihad.

Cette évolution a marqué la rupture définitive de l'EI avec Al-Qaïda, et a conduit à une bipolarisation de la mouvance jihadiste<sup>xviii</sup>. D'un côté se sont regroupés autour du commandement central d'Al-Qaïda (*Al Qaeda senior leadership*, AQSL) les mouvements qui lui sont liés par serment (AQPA, AQMI, le Jabhat Al Nosra, etc.). Autour de l'EI se sont agglomérés des mouvements jihadistes dont les liens avec Al-Qaïda étaient moins étroits et qui ont vu dans l'organisation une nouvelle ambition et un nouvel élan.

L'EI, qui se veut un État<sup>xix</sup>, a choisi de diviser les territoires qu'il contrôle en *wilayas* (provinces, ou gouvernorats). Suivant cette logique, il a également décidé d'organiser les groupes qui s'étaient ralliés à lui hors de la zone syro-irakienne en *wilayas*, certaines étant virtuelles et désignant non pas des régions, mais simplement des groupes de terroristes ou de combattants irréguliers. On compte par exemple trois provinces de l'EI en Libye (Barqa, Fezzan et Tarabulus), dont les noms sont loin de correspondre à la réalité. De même, l'EI a annoncé le 24 juin 2016 la création d'une province dans le sud des Philippines<sup>xx</sup> sous le nom de Wilaya Al Filibin. Le plus spectaculaire des ralliements à l'EI a eu lieu le 7 mars 2015, lorsque le groupe nigérian Boko Haram, un temps inspiré par AQMI, a annoncé son ralliement à l'EI sous le nom de Wilaya d'Afrique de l'Ouest.

Ces ralliements, comme ceux qui interviennent au profit d'Al-Qaïda, prennent la forme d'un serment d'allégeance au chef du mouvement – en l'occurrence, au calife autoproclamé Abou Bakr Al Baghdadi. Le système jihadiste fonctionne en grande partie sur la base de liens de vassalité, les relations personnelles étant d'autant plus essentielles que ces groupes, intrinsèquement clandestins

Konrad-Adenauer-Stiftung e.V.

BÜRO FRANKREICH

YVES TROTIGNON

Novembre 2016

[www.kas.de](http://www.kas.de)

tins, sont soumis à d'intenses pressions policières et/ou militaires. La confiance, bâtie sur des liens étroits nés de serments et d'expériences communes, est donc capitale. Les ralliements répondent également à des nécessités politiques ou opérationnelles, ainsi qu'à de réelles proximités idéologiques. Si on a pu, par exemple, estimer que le rapprochement entre Boko Haram et l'EI offrait des bénéfices aux deux partenaires sans révéler une réelle proximité politique, il est largement admis que l'émergence de cellules pro-EI au Bangladesh se nourrit de l'idéologie sectaire de l'organisation syro-irakienne. À l'instar de ce qu'Al-Qaida avait pu réaliser dans les années 1990, l'EI s'étend ainsi en profitant des zones de crise et joue sur les tensions. Il est désormais acquis que les mouvements jihadistes n'apparaissent pas *ex nihilo* mais profitent d'environnements intérieurs ou régionaux dégradés. Ils s'y développent grâce à leur rhétorique, amalgame plus ou moins habile de revendications locales et internationales. *L'apparition de groupes ou même de cellules jihadistes constitue ainsi le symptôme de profondes crises politiques, sociales ou identitaires dans le pays concerné.* Cette conclusion, évidente dans les pays touchés par de graves désordres intérieurs, voire en proie à de véritables guerres civiles (Irak, Syrie, Libye), est parfois plus difficile à admettre dans des États en apparence prospères et apaisés. Certaines sociétés, comme en Tunisie, refusent même l'évidence<sup>xxi</sup>. Ce constat ne saurait épargner la France, où le phénomène jihadiste, observé depuis plus de vingt ans, ne cesse de croître.

L'ampleur des flux de volontaires occidentaux à destination de la Syrie<sup>xxii</sup>, perceptible dès 2012, est ainsi rapidement devenue la source de questionnements de la part des autorités concernées. Déjà, au cours des années 1990, lorsque les jihadistes européens partaient en petit nombre vers la Bosnie, puis le Caucase, l'Égypte ou l'Afghanistan, les interrogations des responsables sécuritaires n'avaient pas obtenu de réponses convaincantes. Après l'invasion anglo-américaine de l'Irak en 2003, l'augmentation rapide du nombre de volontaires avait par ailleurs conduit à rejeter les explications simplistes<sup>xxiii</sup> d'un phénomène échappant à tout contrôle.

#### *Dans la tête de l'État islamique*

L'État islamique, s'il n'est pas le seul acteur de la mouvance jihadiste, en est manifestement devenu la force la plus dynamique. Reprenant à son compte des pratiques opérationnelles initialement vantées par Al-Qaida, s'inspirant de ses pratiques de communication, le mouvement a canalisé à son profit l'essentiel des flux de volontaires occidentaux rejoignant le théâtre syro-irakien. Le groupe, dont l'Europe ou les États-Unis n'étaient pas les cibles initiales – à la différence d'Al-Qaida –, y a ainsi rapidement disposé de capacités conséquentes. La si-

tuation sécuritaire actuelle semble ainsi être née de la rencontre de deux phénomènes : la croissance en Europe, et singulièrement en France, de mouvances jihadistes locales aux ressorts propres mais de plus en plus mobilisées par le conflit syrien, et la montée en puissance, à la faveur de ce même conflit, d'un groupe jihadiste irakien aux ambitions régionales.

*Le continuum entre les jihads des pays en pays paix et celui des zones de guerre est donc d'abord symbolique*, et il nourrit ce que les services qualifient, faute de mieux, de mouvance jihadiste mondiale. La principale difficulté à laquelle sont confrontées les autorités est de parvenir à déterminer quel doit être l'axe d'effort majeur d'une lutte contre le phénomène. Le paradoxe est d'ailleurs bien connu : combattre loin du territoire national un groupe jihadiste afin de réduire ses capacités offensives peut entraîner, en retour, une hausse rapide, ponctuelle dans le meilleur des cas mais politiquement coûteuse, de la menace qu'il représente<sup>xxiv</sup>. Le pragmatisme doit donc l'emporter si l'objet principal de la lutte est d'assurer la sécurité intérieure.

L'État islamique, qui prolonge la lutte menée par Al-Qaida depuis sa création en l'adaptant à sa propre logique, met d'abord en œuvre un agenda régional dont un des objectifs est la création d'une entité territoriale au Moyen-Orient. Ce projet, qui constitue une menace directe pour les États de la région et donc pour leurs partenaires occidentaux, n'implique pas automatiquement la perpétration d'attentats hors de la zone. Alors qu'Al-Qaida n'a jamais fait mystère de sa stratégie, visant à produire des effets au Moyen-Orient en frappant en Occident<sup>xxv</sup>, selon le concept d'ennemi lointain<sup>xxvi</sup>, l'EI a choisi de faire porter son effort directement là où il plaçait ses ambitions. L'étude des activités terroristes du mouvement en Europe ou en Amérique du Nord montre d'ailleurs que les attentats réalisés ou déjoués n'obéissent pas aux mêmes logiques que ceux commis à proximité immédiate du théâtre des opérations syro-irakien.

En France, en Belgique ou aux États-Unis, les attentats revendiqués par l'EI depuis 2015 ont été commis par des individus isolés agissant au nom du groupe et/ou par des cellules aux profondes ramifications locales<sup>xxvii</sup>. Les enquêtes ont ainsi mis en évidence la complexité des réseaux impliqués et le fait que leurs membres voulaient agir bien avant l'émergence de l'EI en tant qu'acteur international. L'État islamique a donc profité de cellules déjà en place, qu'il a accepté d'intégrer et de soutenir, ou dont il a assumé les projets. Cette stratégie opportuniste ne l'a pas empêché, par ailleurs, de projeter ses propres opérationnels<sup>xxviii</sup>. En raison de ses différents axes, la menace est ainsi particulièrement complexe.

#### **L'impossible stratégie**

Konrad-Adenauer-Stiftung e.V.

BÜRO FRANKREICH

YVES TROTIGNON

Novembre 2016

[www.kas.de](http://www.kas.de)

La France, dont l'engagement contre le phénomène jihadiste est ancien, voit ses certitudes bousculées par la croissance ininterrompue de la menace terroriste. Le *continuum* complexe apparu entre des crises extérieures et des tensions intérieures met ainsi en difficulté une architecture sécuritaire figée dans ses certitudes.

*Du contre-terrorisme intérieur à la contre-insurrection mondiale*

Tenue en échec depuis 1996, parfois de justesse, la menace jihadiste a recommencé à frapper le territoire français au mois de mars 2012, lors de l'affaire Merah<sup>xxxix</sup>. Elle n'a, depuis, cessé de gagner en intensité. Entendue le 16 juin 2016 par la Commission d'enquête relative aux moyens mis en œuvre par l'État pour lutter contre le terrorisme depuis le 7 janvier 2015, Juliette Méadel, la secrétaire d'État chargée de l'Aide aux victimes, a ainsi indiqué aux parlementaires que « depuis les attentats de janvier 2015, 151 personnes [avaient] perdu la vie sur notre sol. C'est une fois et demie plus que depuis 1945 ». Ces chiffres illustrent la dégradation d'un climat sécuritaire intérieur qu'il est impossible de lier aux seules crises moyen-orientales.

La mouvance jihadiste française a son histoire propre, certes influencée par la vie internationale, mais également mue par des logiques internes qui défient les raisonnements linéaires. L'intervention au Mali, au mois de janvier 2013, n'a ainsi pas entraîné d'attentats en France. De même, les individus interpellés depuis 2003 pour leur participation à des filières de volontaires ne semblaient pas impressionnés outre mesure par le refus de Paris d'intervenir en Irak aux côtés des États-Unis.

Les interrogatoires réalisés par les services de sécurité et les juges d'instruction ont montré que les motifs d'exaspération des sympathisants du jihad ne concernaient pas la seule crise du moment. La Palestine est d'ailleurs rarement mentionnée. Les motifs exposés mêlent un ressenti communautaire, la volonté de secouer ce qui est perçu comme une tutelle occidentale sur le Moyen-Orient ou, plus généralement, le monde musulman, et le besoin d'agir. La position française au sujet de l'Irak n'est pas d'un si grand poids face aux développements de la vie socio-politique française, de plus en plus focalisée sur les questions identitaires. Les différentes lois « contre le voile » ou de promotion de la laïcité ont ainsi nourri la propagande jihadiste<sup>xxx</sup>, mais surtout une incompréhension et un ressentiment porteurs de bien des menaces.

La France, comme les autres cibles de la mouvance jihadiste et en particulier de l'État islamique, est visée autant pour ce qu'elle fait que pour ce qu'elle est. Estimer que les terroristes attaquent simplement un mode de vie qu'ils désapprouvent ne prend pas en compte les revendications exposées

à de multiples reprises dans les vidéos de propagande ou dans les revues. Active depuis des années contre le jihad, sur différents théâtres comme dans les enceintes diplomatiques, la France affronte les groupes islamistes radicaux au nom de ses « valeurs »<sup>xxxi</sup>, et elle n'a jamais caché sa détermination<sup>xxxii</sup>.

Cette posture, voisine de celle des États-Unis, conduit certains observateurs à évoquer une supposée inféodation de Paris à l'égard de Washington, qui serait à l'origine de la croissance de la menace terroriste pesant sur la France. Les deux capitales, en réalité, agissent de façon voisine mais séparée. La diplomatie française n'a pas attendu le département d'État pour asséner des formules à forte teneur morale, et le Quai d'Orsay justifie parfois ses initiatives par le fait que la France a « des responsabilités particulières ». Depuis 2001, Paris a ainsi participé aux opérations contre Al-Qaida et ses alliés en Afghanistan et dans la bande sahélo-saharienne (BSS)<sup>xxxiii</sup>, avant de prendre part à celles menées en Syrie, en Irak et en Libye contre l'État islamique, et tout en menant une politique ambitieuse – au moins publiquement – de soutien aux États attaqués par Al-Qaida ou l'État islamique. Cet activisme, qu'il est absurde de qualifier de « néoconservatisme à la française », n'est que la nouvelle évolution de l'interventionnisme habituel de Paris dès que ses intérêts sont menacés.

Les opérations militaires menées contre Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI) au Sahel ou contre l'État islamique sur le théâtre syro-irakien ou en Libye peuvent parfaitement être lues comme les prolongements de pratiques anciennes. Elles s'en différencient cependant sur un point essentiel, puisque *ces interventions, en particulier celles contre l'EI, sont présentées par les autorités comme capables de produire de la sécurité intérieure*. Par un effet miroir assez fascinant, les Français – et les Américains – affrontent donc là-bas des jihadistes afin d'obtenir un effet ici, de même qu'Al-Qaida frappait loin du Moyen-Orient pour y peser par ricochet.

*Nouveaux défis, anciennes méthodes*

La militarisation constitue l'une des évolutions les plus spectaculaires de la lutte antiterroriste depuis les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis. Initialement très réticente, la France, qui a longtemps mis en avant son architecture de sécurité intérieure construite sur l'association du renseignement administratif et de la chaîne pénale, a progressivement évolué à mesure que la menace se densifiait.

La nature même du jihad, démarche guerrière autorisant le recours sans limite au terrorisme, ne pouvait que conduire à de telles évolutions. Celles-ci, subies plus qu'anticipées, sont à la fois une conséquence de l'intensification de la menace et l'illustration de l'inadaptation progressive



Konrad-Adenauer-Stiftung e.V.

BÜRO FRANKREICH

YVES TROTIGNON

Novembre 2016

[www.kas.de](http://www.kas.de)

des moyens classiques de lutte contre le terrorisme.

Plus de vingt ans après les premières manifestations du jihad français, les services de sécurité et de renseignement concernés ont progressivement perdu l'initiative. Leur organisation n'a d'ailleurs pas réellement évolué. La fusion, en 2008, de la Direction de la surveillance du territoire (DST) et de la Direction centrale des renseignements généraux (DCRG), qui a donné naissance à la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI), devenue par la suite Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI), a marqué la victoire d'une approche purement répressive, mettant en avant des coups d'éclat judiciaires, sur celle, plus subtile et plus complexe, d'une stratégie ayant un volet politique. L'échec de cette réforme, acté dès 2012, a conduit à créer en 2014 le Service central du renseignement territorial (SCRT), un organisme reprenant sans vraiment l'admettre les missions abandonnées par la DCRG. L'architecture générale de sécurité française n'a pas encore connu de véritable révolution conceptuelle.

Prisonnières d'analyses datées, rencontrant de réelles difficultés à envisager que le jihadisme puisse avoir des causes politiques complexes et porter un programme – aussi excessif et irréaliste soit-il –, les autorités françaises n'ont procédé qu'à des mesures de renforcement des moyens, sans repenser les fondements mêmes des politiques menées. Certaines décisions, comme le vote de nouvelles lois<sup>xxxiv</sup>, l'attribution de nouveaux budgets ou l'apport de personnels supplémentaires, sont venues compenser, parfois de manière incomplète, les manques des services. Aucune évaluation des différents échecs enregistrés depuis 2015 n'a été faite de façon impartiale<sup>xxxv</sup>, et la mobilisation des personnels et des administrations, bien que réelle, paraît encore insuffisante.

Les services de sécurité s'avouent désormais « débordés<sup>xxxvi</sup> », aussi bien par l'ampleur inédite de la menace que par son émiettement et l'infinité de ses points d'application potentiels. L'intensification des tensions intérieures, combinée au désordre international grandissant, a donné naissance à un climat propice à la radicalisation individuelle. Celle-ci, littéralement hors de contrôle<sup>xxxvii</sup>, a permis aux responsables jihadistes de voir apparaître les terroristes isolés qu'Oussama ben Laden puis de grands idéologues appelaient de leurs vœux depuis la fin des années 1990<sup>xxxviii</sup>. *La mutation de la menace jihadiste a donc suivi deux axes : un plus grand nombre d'acteurs, cellules ou réseaux, et un plus grand nombre de ces acteurs agissant seuls<sup>xxxix</sup>*. Des services conçus pour détecter les actions hostiles de groupes structurés, aux modes opératoires classiques, sont logiquement condamnés à voir leur efficacité décliner face à de telles évolutions. On assiste, depuis 2012, à un décrochage progressif des administrations spécialisées

françaises, toujours capables d'agir mais dont les responsables ne cachent pas leur inquiétude<sup>xl</sup>. La question est désormais posée de leur capacité à affronter un phénomène tout autant socio-politique que sécuritaire.

Soucieuses de limiter la croissance du phénomène jihadiste et soumises à l'impératif de prévention, les autorités tentent depuis des années de mettre en place une stratégie complémentaire, non répressive, visant à détecter puis à traiter les cas de radicalisation islamiste. Cette volonté a accouché d'une série de mesures permettant aux familles de signaler les cas suspects aux autorités<sup>xli</sup> et d'une politique, encore balbutiante, de déradicalisation des individus identifiés. Les difficultés, cependant, ne manquent pas.

Le concept même de radicalisation est discuté par la communauté scientifique<sup>xlii</sup>, qui voit la projection par l'État de normes sociales sur les auteurs de violences, ce qui lui permet d'éviter les questionnements politiques. Pour l'heure, les projets, publics ou privés, de déradicalisation sont vivement critiqués pour leur manque de profondeur<sup>xliii</sup> et pour leur absence de résultats tangibles. La lutte contre le terrorisme ne tolère ainsi pas des marges d'erreur trop importantes, et les cas, même peu nombreux, d'individus supposés déradicalisés mais retombés dans la violence créent une insécurité supplémentaire. Les services de sécurité espèrent en effet de ces programmes qu'ils permettent de débloquer des moyens en réduisant le nombre d'individus potentiellement dangereux.

Les efforts de contre-propagande, portés notamment par « Stop Djihadisme » sur Twitter, se sont par ailleurs révélés inefficaces. Systématiquement détournées et moquées par les jihadistes eux-mêmes, les tentatives d'affronter l'État islamique dans l'espace public ont montré que l'innovation était du côté des jihadistes. De même qu'il a été, pour l'instant, vain de faire monter en première ligne des imams officiels contre les terroristes islamistes radicaux, avoir voulu défier l'EI sur les réseaux sociaux n'a conduit qu'à mettre en évidence la lenteur, inévitable, des administrations face à des forces révolutionnaires. Avoir confié les campagnes de lutte contre le jihadisme à des agences de publicité sans compétence particulière n'a pas non plus contribué à leur pertinence, tout comme l'implication des moyens, intrinsèquement inadaptés, de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires<sup>xliiv</sup>. L'EI, comme Al-Qaïda, n'est pas une secte.

Les difficultés face à la radicalisation, à ses logiques et à son vocabulaire sont particulièrement vives en milieu carcéral, où les autorités doivent gérer le nombre croissant de détenus sans pouvoir les contrôler autant qu'elles le voudraient<sup>xlii</sup>. Le prosélytisme de certains y constitue en effet une réelle me-

Konrad-Adenauer-Stiftung e.V.

BÜRO FRANKREICH

YVES TROTIGNON

Novembre 2016

[www.kas.de](http://www.kas.de)

nance, les décennies passées ayant largement démontré que la prison est un lieu où naissent des vocations et où se nouent des relations entre terroristes issus de réseaux différents. Des projets de centres de détention ont été évoqués, avant d'être finalement écartés, essentiellement pour des motifs juridiques<sup>xvi</sup>.  
*À la recherche d'un plan de bataille*

L'ampleur des attentats et l'intensité de la menace ont finalement convaincu les autorités françaises que la guerre menée par Al-Qaïda et l'État islamique n'avait rien de rhétorique. Aux moyens classiques déjà mis en œuvre ont donc été associées d'autres mesures, à la fois plus visibles et plus lourdes. À la différence d'Al-Qaïda, organisation clandestine pratiquant presque exclusivement le terrorisme, l'EI est un mouvement politico-militaire dont le terrorisme n'est qu'un des modes opératoires. La France a donc décidé de l'affronter directement en Syrie et en Irak, en déclenchant, le 19 septembre 2014, l'opération Chammal<sup>xvii</sup>, associant des frappes aériennes et des missions de formation et d'accompagnement des forces irakiennes et de certains mouvements kurdes. Paris, en s'impliquant militairement en Irak puis en Syrie contre l'EI, poursuivait plusieurs objectifs – réduire effectivement le potentiel de nuisance du groupe, participer à la stabilisation de la situation régionale, et demeurer un acteur militaro-diplomatique de la crise. Pourtant, les incohérences de cette stratégie n'ont pas tardé à être pointées du doigt.

L'intervention française au Moyen-Orient, au sein de la coalition créée et dirigée par les États-Unis<sup>xviii</sup>, est jugée bien trop modeste pour effectivement peser sur la situation<sup>xix</sup>. Surtout, elle semble tout autant relever d'une opération de contre-terrorisme, ciblant des individus, que d'une campagne aérienne s'en prenant à des capacités militaires. Elle aurait ainsi pu rester clandestine, comme le sont en théorie les actions françaises en Libye, mais la nécessité de communiquer sur les actions entreprises n'aurait alors pas pu être respectée. Les autorités, qui doivent montrer au public que leur détermination n'est pas que verbale, n'ont eu d'autre choix que de rendre publique une opération qui aurait probablement été plus efficace en restant cachée. Certains observateurs estiment même que l'intervention française a facilité le rapprochement entre les jihadistes français et les planificateurs de l'EI, et aurait ainsi pu accélérer des passages à l'acte.

À cet engagement extérieur aux visées autant politiques qu'opérationnelles s'est ajoutée la décision, prise après les attentats du mois de janvier 2015, de déployer sur le territoire national plus de 10 000 militaires issus des trois armées. Baptisée *nelle*<sup>1</sup>, cette opération issue du dispositif Vigipirate<sup>li</sup> vise à soutenir les forces de police et de gendarmerie. Il s'agit de disposer dans les principales villes du pays des forces

capables d'affronter des attaques terroristes comparables à celles subies le 13 novembre 2015. Visible, l'opération Sentinelle répond également aux angoisses de la population, mais elle est également porteuse de dangers.

Les spécialistes la jugent ainsi inefficace, inadaptée et terriblement coûteuse<sup>lii</sup>. Ils redoutent surtout, alors que l'état d'urgence est en vigueur depuis le 14 novembre 2015, que la transformation du territoire national en théâtre d'opérations pour l'armée française n'ait de lourdes conséquences politiques et sociales. Les autorités, tout en défendant la mesure, n'excluent plus de faire évoluer le dispositif, qui pèse de plus en plus sur les engagements extérieurs de Paris. De façon assez paradoxale, Sentinelle, censée lutter contre les menaces de l'État islamique, est ainsi accusée de dégrader les capacités d'action de la France.

Le déploiement de soldats dans les rues et l'engagement militairement non significatif déclenché au Moyen-Orient depuis le mois de septembre 2014 illustrent les difficultés françaises à établir des priorités et à s'y tenir. Déjà impliquée dans une longue opération de stabilisation au Sahel, la France est tiraillée entre sa volonté de toujours peser au Moyen-Orient et la nécessité de protéger le territoire national. Ayant tardé à véritablement adapter sa posture aux nouveaux défis, elle est contrainte d'improviser des réponses qui, pour l'heure, ne produisent aucun effet durable.

L'opération Sentinelle, farouchement défendue par Jean-Yves Le Drian, le ministre de la Défense<sup>liii</sup>, mais de plus en plus durement ressentie au sein des forces armées<sup>liv</sup>, a ainsi pour ambition d'intercepter des terroristes sur le point d'agir, ou au début de leur action. Elle intériorise ainsi le fait que les services de sécurité soient désormais systématiquement dépassés par la menace et qu'il faille défendre chaque cible. Une telle ambition est cependant parfaitement irréaliste, et les récents meurtres de Magnanville<sup>lv</sup> ont bien montré que la solution résidait dans la détection précoce des auteurs de violence, et non dans leur hypothétique interception au plus près de ceux qu'ils voudraient frapper.

De même, le fait que la France, comme d'autres, soit en guerre avec l'État islamique ne transforme pas mécaniquement le territoire national en une zone d'opération où les forces armées disposeraient des pouvoirs de police. La confusion des théâtres, voulue par les jihadistes, est un piège dans lequel les démocraties ne doivent pas tomber. Le renforcement, nécessaire, des outils dédiés au recueil du renseignement aurait dû s'accompagner d'un renforcement au moins équivalent des moyens d'enquête et d'analyse. Le retard pris, s'il n'est pas irrémédiable, a déjà eu des conséquences sécuritaires, et donc politiques. Il est également perceptible dans l'absence de véritable

Konrad-Adenauer-Stiftung e.V.

BÜRO FRANKREICH  
YVES TROTIGNON

Novembre 2016

[www.kas.de](http://www.kas.de)

compréhension du phénomène jihadiste, qui se manifeste particulièrement par le manque de toute stratégie ambitieuse. La seule réponse capacitaire n'est guère pertinente face à un adversaire évolutif.

<sup>i</sup> Camil Tawil, *Brothers in Arms: The Story of Al-Qaeda and the Arab Jihadists*, Londres, Saqi Books, 2010.

<sup>ii</sup> Jacques Amalric et Patricia Tourancheau, « Des réseaux terroristes très mobiles et autonomes », *Libération*, 6 décembre 2002, en ligne à l'adresse : [www.liberation.fr/evnement/2002/12/06/des-reseaux-terroristes-tres-mobiles-et-autonomes-423815](http://www.liberation.fr/evnement/2002/12/06/des-reseaux-terroristes-tres-mobiles-et-autonomes-423815).

<sup>iii</sup> Nombre de militants du GIA étaient ainsi fils de harkis, et détestaient tout autant le régime algérien que la France pour son attitude après 1962.

<sup>iv</sup> Un biais largement mis en évidence depuis, notamment par Jean Birbaum dans *Un silence religieux. La gauche face au djihadisme*, Paris, Le Seuil, 2016.

<sup>v</sup> Peter Bergen, *Guerre sainte, multinationale*, Paris, Gallimard, 2002.

<sup>vi</sup> Dominique Thomas, *Le Londonistan. La Voix du jihad*, Paris, Michalon, 2003.

<sup>vii</sup> Charles Lister, *The Syrian Jihad: Al-Qaeda, the Islamic State and the Evolution of an Insurgency*, Londres, Hurst, 2015.

<sup>viii</sup> Service canadien de renseignement de sécurité (SCRS), « Le phénomène des combattants étrangers, la sécurité et les tendances connexes au Moyen-Orient », 1<sup>er</sup> janvier 2016, en ligne à l'adresse : [www.csis-scrc.gc.ca/pblctns/wrldwtch/2016/20160129-fr.php](http://www.csis-scrc.gc.ca/pblctns/wrldwtch/2016/20160129-fr.php).

<sup>ix</sup> David Thomson, *Les Français jihadistes*, Paris, Les Arènes, 2014.

<sup>x</sup> Stéphane Taillat, « Comprendre le djihadisme », *DSI*, n° 47, hors-série, « Terrorisme. Organiser une réponse efficace », avril-mai 2016.

<sup>xi</sup> Stéphane Mantoux, « Militairement, Daech est un objet incassable », *Le Point*, 27 juin 2016, en ligne à l'adresse : [www.lepoint.fr/monde/militairement-daech-est-un-objet-incassable-27-06-2016-2049951\\_24.php](http://www.lepoint.fr/monde/militairement-daech-est-un-objet-incassable-27-06-2016-2049951_24.php).

<sup>xii</sup> C'est presque accidentellement qu'Al-Qaïda dans la péninsule arabe (AQPA) au Yémen ou qu'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) au Mali ont pris le contrôle de territoires et géré des populations.

<sup>xiii</sup> Bill Roggio, « Al Qaeda opens branch in the Indian Subcontinent », *The Long War Journal*, 3 septembre 2014, en ligne à l'adresse : [www.longwarjournal.org/archives/2014/09/al\\_qaeda\\_opens\\_branch.php](http://www.longwarjournal.org/archives/2014/09/al_qaeda_opens_branch.php).

<sup>xiv</sup> Au Bangladesh, par exemple.

<sup>xv</sup> Comme l'attaque de la base navale de Karachi, au Pakistan, le 6 septembre 2014.

<sup>xvi</sup> Olivier Moos, « L'État islamique », *Cahiers de l'Institut Religioscope*, n° 13, août 2015 ; Will McCants, *The Believer*, Washington, The Brookings Press, 2015, en ligne à l'adresse : [www.brookings.edu/research/essays/2015/thebeliever](http://www.brookings.edu/research/essays/2015/thebeliever).

<sup>xvii</sup> Pierre-Jean Luizard, *Le Piège Daech. L'État islamique ou le retour de l'histoire*, Paris, La Découverte, 2015.

<sup>xviii</sup> Ce phénomène a été décrit par J. M. Berger sur son site *Intelwire* dans une série de schémas : « Al Qaeda fractures, ISIS gains », 8 avril 2015, en ligne à l'adresse : <http://news.intelwire.com/2015/04/chart-al-qaeda-fractures-isis-gains.html>.

<sup>xix</sup> Wassim Nasr, *État islamique, le fait accompli*, Paris, Plon, 2016.

<sup>xx</sup> Caleb Weiss, « Islamic State officially grows in the Philippines », *The Long War Journal*, 24 juin 2016, en ligne à l'adresse : [www.longwarjournal.org/archives/2016/06/islamic-state-officially-creates-province-in-the-philippines.php](http://www.longwarjournal.org/archives/2016/06/islamic-state-officially-creates-province-in-the-philippines.php).

<sup>xxi</sup> Noufissa Charai, « Le terrorisme en Tunisie est-il importé ? », *L'Observateur du Maroc et d'Afrique*, 24 octobre 2015, en ligne à l'adresse : <http://l'observateur.dumaroc.info/2015/10/22/le-terrorisme-en-tunisie-est-il-importe>.

<sup>xxii</sup> Voir l'infographie créée par Radio Free Europe/Radio Liberty, « Foreign fighters in Iraq and Syria: Where do they come from? », 27 juin 2016, en ligne à l'adresse : [www.rferl.org/content/infographies/foreign-fighters-syria-iraq-is-isis-isl-infographic/26584940.html](http://www.rferl.org/content/infographies/foreign-fighters-syria-iraq-is-isis-isl-infographic/26584940.html).

<sup>xxiii</sup> Farhad Khosrokhavar, *Quand Al-Qaïda parle. Témoignages derrière les barreaux*, Paris, Grasset, 2006.

<sup>xxiv</sup> Michel Goya, « L'Empirisme contre-attaque », *La Voie de l'épée*, 15 septembre 2015, en ligne à l'adresse : <http://lavoiedelepee.blogspot.fr/2015/09/lempirisme-contre-attaque.html>.

<sup>xxv</sup> Bruce Hoffman et Fernando Reinares, *The Evolution of the Global Terrorist Threat: From 9/11 to Osama bin Laden's Death*, New York, Columbia University Press, 2014.

<sup>xxvi</sup> Gilles Kepel, Jean-Pierre Milelli, Thomas Hegghammer et Stéphane Lacroix, *Al-Qaïda dans le texte. Écrits d'Oussama ben Laden, Abdallah Azzam, Ayman al-Zawahiri et Abou Moussab al-Zarqawi*, Paris, PUF, 2008.

<sup>xxvii</sup> Willy Le Devin, « Du Caire au Bataclan, la même nébuleuse ? », *Libération*, 14 avril 2016, en ligne à l'adresse : [www.liberation.fr/france/2016/04/14/du-caire-au-bataclan-la-meme-nebuleuse-1446307](http://www.liberation.fr/france/2016/04/14/du-caire-au-bataclan-la-meme-nebuleuse-1446307) ; et Pierre Alonso, Willy Le Devin et Alexandre Léchenet, « Les connexions terroristes franco-belges », *Libération*, 25 mars 2016, en ligne à l'adresse : [www.liberation.fr/apps/2016/03/terroristes-france-belgique](http://www.liberation.fr/apps/2016/03/terroristes-france-belgique).

<sup>xxviii</sup> « Des "combattants étrangers" menacent l'Europe de nouveaux attentats », *Ouest-France*, 19 avril 2016, en ligne à l'adresse : [www.ouest-france.fr/faits-divers/attentat-des-combattants-etrangers-menacent-leurope-de-nouveaux-attentats-4172250](http://www.ouest-france.fr/faits-divers/attentat-des-combattants-etrangers-menacent-leurope-de-nouveaux-attentats-4172250) ; et Eric Schmitt et Alissa J. Rubin, « ISIS spreading in Europe, U.S. Intelligence Chief warns », *The New York Times*, 25 avril 2016, en ligne à l'adresse : [www.nytimes.com/2016/04/25/us/politics/isis-spreading-in-europe-clapper-warns.html](http://www.nytimes.com/2016/04/25/us/politics/isis-spreading-in-europe-clapper-warns.html).

<sup>xxix</sup> Alexis Jordanov, *Merah. L'itinéraire secret*, Paris, Nouveau Monde, 2015.

<sup>xxx</sup> La revue d'Al-Qaïda dans la péninsule arabe (AQPA), *Inspire*, et celles de l'État islamique, *Dabiq* (anglophone) et *Dar Al Islam* (franco-phonie), ne cessent de s'en prendre à la laïcité : « La laïcité et la démocratie, ces fausses religions dont nous avons précédemment amené des preuves de leur caractère de mécréance », lit-on par exemple (p. 15) dans le n° 7 de *Dar Al Islam* consacré aux attentats du 13 novembre 2015. Ces revues sont consultables sur le site <http://jihadology.net>.

<sup>xxxi</sup> Général Jean-Pierre Bossier, chef d'état-major de l'armée de Terre, « Combattre là-bas pour nos valeurs, vaincre ici par nos valeurs », *Le Figaro*, 21 mars 2016, en ligne à l'adresse : [www.lefigaro.fr/vox/societe/2016/03/21/31003-20160321ARTF1G00018-defense-combattre-la-bas-pour-nos-valeurs-vaincre-ici-par-nos-valeurs.php](http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2016/03/21/31003-20160321ARTF1G00018-defense-combattre-la-bas-pour-nos-valeurs-vaincre-ici-par-nos-valeurs.php).

<sup>xxxii</sup> Secrétariat général de la défense nationale, *La France face au terrorisme. Livre blanc du Gouvernement sur la sécurité intérieure face au terrorisme*, Paris, La Documentation française, 2006.

<sup>xxxiii</sup> Voir le dossier officiel du ministère français de la Défense, en ligne à l'adresse : [www.defense.gouv.fr/operations/sahel/dossier-de-presenteation-de-l-operation-barkhane/operation-barkhane](http://www.defense.gouv.fr/operations/sahel/dossier-de-presenteation-de-l-operation-barkhane/operation-barkhane).

<sup>xxxiv</sup> Comme la loi dite « renseignement » : [www.vie-publique.fr/actualite/panorama/texte-discussion/projet-loi-relatif-au-renseignement.html](http://www.vie-publique.fr/actualite/panorama/texte-discussion/projet-loi-relatif-au-renseignement.html).

<sup>xxxv</sup> Yves Trotignon, « Les failles du renseignement français, ou le syndrome Shadok », *The Conversation*, 9 décembre 2015, en ligne à l'adresse : <https://theconversation.com/les-failles-du-renseignement-francais-ou-le-syndrome-shadok-51832>.

<sup>xxxvi</sup> Selon les mots d'un responsable policier. Voir « Attentats : les suspects jihadistes ont appris la discrétion », AFP, 15 janvier 2016.

<sup>xxxvii</sup> Laurent Lagneau, « Selon M. Valls, le nombre de jihadistes partis de France pour rejoindre la Syrie et l'Irak est en forte hausse », *Zone Militaire*, 21 mars 2016, en ligne à l'adresse : [www.opex360.com/2016/03/21/selon-m-valls-le-nombre-de-jihadistes-partis-de-france-pour-rejoindre-la-syrie-irak-en-forte-hausse](http://www.opex360.com/2016/03/21/selon-m-valls-le-nombre-de-jihadistes-partis-de-france-pour-rejoindre-la-syrie-irak-en-forte-hausse).

<sup>xxxviii</sup> Yves Trotignon, « Terrorisme : quelles menaces pour l'Europe ? », *Les Grands dossiers de Diplomatie*, n° 32, avril-mai 2016.

<sup>xxxix</sup> Yves Trotignon, « Al-Qaïda et le jihad aujourd'hui », *Lettre du RETEX*, n° 7, 4 décembre 2013, en ligne à l'adresse : [www.cdef.terre.defense.gouv.fr/content/download/4946/68161/file/07\\_Al\\_Qa%3C3AFda\\_et\\_Jihad.pdf](http://www.cdef.terre.defense.gouv.fr/content/download/4946/68161/file/07_Al_Qa%3C3AFda_et_Jihad.pdf).

<sup>xl</sup> Voir l'audit, le 10 mai 2016, de Patrick Calvar, Directeur général de la sécurité intérieure, à l'Assemblée nationale par la Commission de la défense nationale et des forces armées : « J'en viens à l'état de la menace. La France est aujourd'hui, clairement, le pays le plus menacé. Je vous rappelle qu'un des numéros de la revue francophone de Daech, *Dar al Islam*, titrait en une : "Qu'Allah maudisse la France". De leur côté, Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), en tant qu'organisation héritière du Groupe islamique armé (GIA) des années 1990, considère toujours la France comme l'ennemi numéro un et Al-Qaïda dans la péninsule arabe (AQPA) nous stigmatise de la même façon. La menace est par conséquent, j'insiste, très forte ainsi que l'ont montré les attentats de janvier et de novembre 2015. Elle est très forte également hors du pays ainsi que nous avons pu le constater avec les attentats de Bamako, de Ouagadougou et, plus récemment, de Bassam, en Côte d'Ivoire. » En ligne à l'adresse : [www.assemblee-nationale.fr/14/cr-cdef/15-16/c1516047.asp](http://www.assemblee-nationale.fr/14/cr-cdef/15-16/c1516047.asp).

<sup>xli</sup> Dont la mise en ligne d'un site dédié ([www.stop-djihadisme.gouv.fr](http://www.stop-djihadisme.gouv.fr)), et la mise en place de séances de sensibilisation dans le monde du travail et de programmes pilotes de déradicalisation.

<sup>xlii</sup> Par exemple par la revue *Lien social et Politiques*, dans leur numéro « radicalités et radicalisations », n° 68, 2012, en ligne à l'adresse : <http://isp.inrs.ca/numero-68-2012>. Sur le concept de radicalisation, voir Farhad Khosrokhavar, *Radicalisation*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 2014.

<sup>xliiii</sup> Ils sont loin, par exemple, de démontrer la même pertinence que ceux observés au Canada, où a été créé le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV) : <https://info-radical.org/fr>.

<sup>xliiiii</sup> MIVILUDES : [www.derives-sectes.gouv.fr](http://www.derives-sectes.gouv.fr).

<sup>xlv</sup> Jean-Baptiste Jacquin, « Vers un big bang du renseignement pénitentiaire », *Le Monde*, 4 juillet 2016, en ligne à l'adresse : [www.lemonde.fr/police-justice/article/2016/07/04/vers-un-big-bang-du-renseignement-penitentiaire-4963058\\_1653578.html#O1qBKP1wxGpSK7j.99](http://www.lemonde.fr/police-justice/article/2016/07/04/vers-un-big-bang-du-renseignement-penitentiaire-4963058_1653578.html#O1qBKP1wxGpSK7j.99).

<sup>xlvi</sup> « Valls ferme la porte aux mesures d'exception réclamées par la droite », AFP, 15 juin 2016.

<sup>xlvii</sup> Voir le dossier officiel, en ligne à l'adresse : [www.defense.gouv.fr/operations/irak-syrie/dossier-de-presenteation-de-l-operation-chammal/operation-chammal](http://www.defense.gouv.fr/operations/irak-syrie/dossier-de-presenteation-de-l-operation-chammal/operation-chammal).

<sup>xlviii</sup> Dans le cadre de l'*Operation Inherent Resolve*. Voir le site du département de la Défense des États-Unis, à l'adresse : [www.defense.gov/News/Special-Reports/0814\\_Inherent-Resolve](http://www.defense.gov/News/Special-Reports/0814_Inherent-Resolve).

<sup>xlvix</sup> Michel Goya, « Quand on décide de faire la guerre, il faut la faire sérieusement ou pas du tout », *Le Monde*, 2 juillet 2016, en ligne à l'adresse : [www.lemonde.fr/idees/article/2016/07/02/quand-on-decide-de-faire-la-guerre-il-faut-la-faire-serieusement-ou-pas-du-tout-4962413\\_3232.html#RXdXqBqChikfOQ.99](http://www.lemonde.fr/idees/article/2016/07/02/quand-on-decide-de-faire-la-guerre-il-faut-la-faire-serieusement-ou-pas-du-tout-4962413_3232.html#RXdXqBqChikfOQ.99).

<sup>l</sup> Voir le dossier officiel, en ligne à l'adresse : [www.defense.gouv.fr/operations/france/sentinelle](http://www.defense.gouv.fr/operations/france/sentinelle).

<sup>li</sup> Créé en 1978. Voir le dossier officiel, en ligne à l'adresse : [www.risques.gouv.fr/menaces-terroristes/le-plan-vigipirate](http://www.risques.gouv.fr/menaces-terroristes/le-plan-vigipirate).

<sup>lii</sup> Elie Tenenbaum, « La Sentinelle égarée ? L'armée de Terre face au terrorisme », *Focus stratégique*, n° 68, juin 2016, en ligne à l'adresse : [www.ifri.org/fr/publications/etudes-de-lifri/focus-strategique/sentinelle-egaree-larmee-de-terre-face-terrorisme](http://www.ifri.org/fr/publications/etudes-de-lifri/focus-strategique/sentinelle-egaree-larmee-de-terre-face-terrorisme) ; et Bénédicte Chéron, « Opération Sentinelle, cette histoire piégée que l'on raconte aux Français », *The Conversation*, 28 juin 2016, en ligne à l'adresse : <https://theconversation.com/operation-sentinelle-cette-histoire-piegee-que-lon-raconte-aux-francais-61471>.

<sup>liiii</sup> Jean-Yves Le Drian, *Qui est l'ennemi ?*, Paris, Éditions du Cerf, 2016.

<sup>liiiii</sup> Général Vincent Desportes, *La Dernière bataille de France*, Paris, Gallimard, 2015.

<sup>li</sup> Le 13 juin 2016, un jihadiste faisant l'objet d'une surveillance des services de sécurité a assassiné à Magnanville (Yvelines) un policier et sa compagne à leur domicile avant de revendiquer les meurtres au nom de l'EI.